

La ville souhaite arrimer son plan partiel d'affectation du «Port Ouest»

La Municipalité de Rolle soumet à l'enquête publique son plan partiel d'affectation (PPA) du «Port Ouest» jusqu'au 23 décembre 2010. *Il s'agit de travaux d'entretien de la digue, car les installations des pontons sont vétustes*, déclare le chef des services techniques de la commune de Rolle, Serge Gambarasi. *En plus, il est nécessaire d'agrandir le port, car pas moins de cent dix personnes sont inscrites sur les listes d'attente*, poursuit-il. Les places de bateau étant très prisées, cela satisfera plus d'un marin d'eau douce.



Le plan partiel d'affectation du «Port Ouest» prévoit une rénovation et une extension des infrastructures qui permettrait de contenter certaines personnes désireuse d'obtenir des places de bateau. Archive *La Cote*

La version actuelle du port de Rolle date des années 1960. Les infrastructures portuaires n'ont, dès lors, pas évolué parallèlement au développement de la ville. C'est en 2008, que la Commune se jette à l'eau, afin de réaliser des travaux de rénovations pour améliorer la qualité des équipements. En 1989, l'extension du «Port Ouest» interpellait déjà les autorités locales.

Dans le PPA, cette extension est prévue par la démolition de la digue actuelle pour en construire une nouvelle, plus au large, permettant la redistribution des places d'amarrage dans le port. Le projet partiel vise à revaloriser le secteur du port et cela engendre des répercussions sur les alentours.

C'est dans ces circonstances que des aménagements aux abords du Casino et du jardin anglais sont à prévoir, notamment des parkings semi-enterrés. *Mais la surface de verdure actuelle ne sera pas péjorée. On gagne en surface, mais on retrouve une certaine uniformité*, précise encore Serge Gambarasi. Et au niveau des coûts? *En 2007, de précédentes études évaluaient le coût des travaux à 6,6 millions de francs, mais cette estimation ne semble plus valable aujourd'hui*, selon le municipal Nicolas Roland.

Il faudra attendre donc que le PPA soit accepté pour pouvoir établir un devis plausible pour que les opérations puissent prendre le large. MARIE-ODILE CORNAZ

Dernière mise à jour : 24.11.10 | 10:02

Des places à terre aussi

Une augmentation de 305 à 430 places d'amarrage, soit 125 nouvelles places, est assurée. Et comme une nouveauté en entraîne souvent une autre, des places de stationnement de véhicules sont également envisagées. Environ 30 places supplémentaires pour les autos seront réalisées en parallèle aux travaux d'agrandissement du port. Un total de 175 places de stationnement sera donc proposé aux futurs propriétaires de bateaux, promeneurs, citadins et autres matelots.